



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Manifestations au Chili

Question au Gouvernement n° 2325

Texte de la question

MANIFESTATIONS AU CHILI

M. le président. La parole est à M. Alexis Corbière.

M. Alexis Corbière. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, à qui je m'adresse en tant que président du groupe d'amitié parlementaire entre la France et le Chili. Nous savons tous que depuis quelques jours, une grande protestation populaire, légitime, visant à s'opposer une nouvelle fois à l'augmentation du prix du ticket de métro, a déclenché au Chili de multiples manifestations dans de nombreuses villes. Le président chilien, M. Sebastián Piñera, y a répondu de manière disproportionnée et insupportable, puisqu'il a fait appel à l'armée, qui a tiré sur les manifestants.

À l'heure où je vous parle, on déplore déjà onze morts, et 2 151 personnes ont été arrêtées. Le peuple chilien, finalement, ne proteste jamais que contre trente ans de politique libérale et les conséquences concrètes des mesures instaurées par le terrible dictateur Augusto Pinochet. L'eau a été privatisée, de même que la santé, l'éducation, et le système des retraites – car c'est également contre cela que le peuple chilien manifeste : mis en place par un homme nommé José Piñera, frère de l'actuel président chilien, le système de retraites par capitalisation, vendu aux fonds de pension, emporte des conséquences terribles.

Face à tout cela, nous devons affirmer notre sympathie pour le peuple chilien. Certes, nous ne pouvons pas nous mêler de la vie interne du pays. Toutefois, le Chili organisera, du 2 au 13 décembre 2019, la COP25 : monsieur le ministre des affaires étrangères, on ne peut pas parler écologie alors même qu'un gouvernement fait tirer sur son peuple ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

M. Jean-Pierre Door. Il a raison !

M. Alexis Corbière. Pouvons-nous suspendre la participation de la France à cette COP, tant que le gouvernement chilien utilisera l'armée pour réprimer son peuple ? L'armée doit retourner dans les casernes et je vous demande, tant que ce n'est pas le cas, de suspendre la participation de notre pays à la COP25. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député, le Chili est un pays ami de la France. Le Chili est une démocratie.

M. Alexis Corbière. Ah non !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Vous-même le savez bien, qui vous y êtes rendu fin décembre 2018 pour une visite lors de laquelle vous avez rencontré les différentes parties prenantes de la démocratie chilienne.

Vous l'avez évoqué, le Chili traverse aujourd'hui une grave crise, parfois dramatique ; les autorités chiliennes – le président Piñera lui-même – ont annoncé, vendredi dernier, les réponses jugées adaptées à la situation politique et sécuritaire du Chili. Bien qu'elle regrette les violences intervenues, qui ont donné lieu à un bilan humain particulièrement lourd, la France n'a pas à commenter la nature de cette réponse, que chacun souhaite évidemment proportionnée et adaptée aux aspirations des citoyens chiliens.

Cela étant, je ne fais pas de lien entre cette crise et la participation de la France à la COP25.

M. Alexis Corbière. Ah ?

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. D'abord, l'enjeu de la COP25 est extrêmement important. Il s'agit de préparer la convention des Nations unies sur le climat, qui se tiendra à Glasgow en 2020. Celle-ci doit aboutir à une prise de conscience collective pour rehausser l'ambition des enjeux de lutte contre le réchauffement climatique. Ensuite, le Chili a pris la responsabilité de se substituer au Brésil – qui, pour des raisons strictement politiques, avait renoncé à l'organisation de la COP25 –, et ce avec le soutien de la France. Nous aidons donc avec beaucoup de détermination à l'organisation de la COP25.

M. Bernard Deflesselles. Tout à fait !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. De ce fait, monsieur le député, je ne vois aucune raison, aujourd'hui, de remettre en question la participation de la France. *(Exclamations sur les bancs du groupe FI. – Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Bernard Deflesselles et M. Guy Teissier. Très bien !

Mme Danièle Obono. Alors c'est comme ça ? Il n'y a rien à dire ?

Données clés

Auteur : [M. Alexis Corbière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2325

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 novembre 2019](#)